



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP15/Doc.19

16 janvier 2025

Français

Original : Anglais

15^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Campo Grande, Brésil, 23 au 29 mars 2026
Point 19 de l'ordre du jour

COMMUNICATION ET GESTION DE L'INFORMATION

(Préparé par le Secrétariat)

Résumé :

Ce document présente un résumé des activités de communication, de sensibilisation et de gestion de l'information depuis la 14^e session de la Conférence des Parties (2024).

Il propose de nouvelles décisions visant à renforcer les activités de communication et de gestion de l'information de la Convention ainsi que leur impact.

COMMUNICATION ET GESTION DE L'INFORMATION

Contexte

1. La communication et la gestion de l'information sont au cœur du travail du Secrétariat de la CMS et sont essentielles pour sensibiliser à l'importance de la Convention ainsi qu'à ses priorités. L'article IX de la CMS inclut des responsabilités telles que la tenue d'une liste des États de l'aire de répartition des espèces migratrices figurant dans les Annexes de la CMS, ainsi que la fourniture d'informations au grand public concernant la CMS et ses objectifs. En outre, la communication et la gestion de l'information sont des activités stratégiques pour la Convention, comme le mettent en évidence les Cibles 6.1 et 6.2 du Plan stratégique de Samarcande pour les espèces migratrices (2024-2032), soulignant l'importance de sensibiliser le public aux espèces migratrices et à la CMS à l'échelle mondiale.
2. La 12^e session de la Conférence des Parties (COP12) a adopté la Résolution 11.8 (Rev.COP12), qui a réitéré l'importance de la communication pour sensibiliser le public aux espèces migratrices et encourager l'action.
3. Le Programme de travail pour la période intersessions entre la COP14 et la COP15 incluait des tâches ainsi que des besoins budgétaires liés à la gestion de l'information, à la communication et à la sensibilisation.
4. La COP14 a approuvé l'[Évaluation de la communication stratégique](#), laquelle a identifié les principaux défis et formulé des recommandations pour renforcer les activités de communication. Elle a également adopté les décisions 14.15 et 14.16 relatives à la communication et à la gestion de l'information, qui se lisent comme suit :

14.15 Décision adressée aux Parties

Les Parties sont encouragées à soutenir la mise en œuvre des recommandations formulées dans « l'évaluation de la communication stratégique ».

14.16 Décision adressée au Secrétariat

Sous réserve de la disponibilité de ressources externes, le Secrétariat élabore un plan pour les recommandations fournies par « l'évaluation stratégique de la communication » et, dans la mesure du possible, travaille à sa mise en œuvre.

Activités menées depuis la COP14

Gestion de l'information

5. Une réalisation majeure en matière de gestion de l'information au cours de cette période intersessions a été le lancement des nouveaux sites web de la famille de la CMS en septembre 2025, marquant la première refonte complète depuis le précédent lancement en 2014. Ce projet ambitieux a consisté à moderniser le site web principal de la CMS ainsi que ceux des Mémoires d'Entente (MdE) et des Accords gérés par le Secrétariat, soit un total de 25 sites web lancés simultanément.

6. La mise à niveau des sites web a porté sur la création d'une plateforme sécurisée, pratique, moderne et visuellement attrayante qui répond aux besoins de divers acteurs. Les principales améliorations sont :
 - Une plus grande importance accordée à la communication visuelle, avec une refonte des pages d'accueil, des pages de réunion et des sections d'actualités afin de renforcer l'engagement des utilisateurs.
 - L'utilisation de noms communs des espèces pour rendre le contenu plus accessible.
 - Une interface optimisée pour les points focaux nationaux (PFN) grâce à des pages de réunion améliorées.
 - Une réactivité mobile complète, garantissant une compatibilité à 100 % sur tous les appareils.
 - Une capacité à programmer la publication de contenu, assurant des mises à jour en temps opportun.
 - Des fonctionnalités de recherche et de filtrage optimisées pour un accès plus aisé à l'information.
 - Une structure de navigation simplifiée, améliorant l'expérience utilisateur globale.
7. Cette mise à niveau représente une avancée majeure dans la modernisation de la présence numérique de la CMS, en garantissant que les sites web ne sont pas seulement visuellement attrayants, mais aussi fonctionnels, sécurisés et conformes aux normes les plus récentes de l'industrie.
8. En outre, l'Unité a entamé la migration de plusieurs microsites et sites web de projets depuis Drupal 7, en prévision de l'échéance de fin de vie fixée à janvier 2025, tout en veillant à respecter les normes de sécurité et de performance.
9. La mise à niveau des sites web s'est étalée sur plusieurs années en raison des contraintes de ressources financières de base et de capacités internes dédiées au développement des sites web.

Activités de sensibilisation auprès des médias

10. *Lancement du Rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde*
Le jour de l'ouverture de la COP14 à Samarcande, le Secrétariat a organisé le lancement mondial du tout premier Rapport sur l'état des espèces migratrices dans le monde. Cette publication marquante constitue une réalisation majeure pour la Convention, car elle offre l'évaluation la plus exhaustive à ce jour de l'état, des tendances et des menaces auxquelles sont confrontées les espèces migratrices à l'échelle mondiale. Le rapport consolide les données scientifiques provenant de sources multiples et propose des recommandations claires pour orienter les politiques et les actions de conservation aux niveaux mondial, régional et national.
11. Le lancement a été accompagné d'une campagne médiatique soigneusement coordonnée qui a permis aux conclusions du rapport d'atteindre un public véritablement mondial. La couverture médiatique a été assurée par plus de 3 000 organes de presse, notamment des agences et journaux internationaux de premier plan tels que Reuters, AP, AFP, Bloomberg, CNN, BBC, The Washington Post, Le Monde et The Guardian. La campagne a atteint une portée potentielle de plus de 8 milliards de vues dans 108 pays et en 46 langues, ce qui témoigne du vif intérêt que suscite la conservation des espèces migratrices auprès de divers publics.

12. Les médias ont clairement indiqué que la situation de nombreuses espèces migratrices dans le monde — en particulier les poissons, les oiseaux et les mammifères marins — s'est détériorée au cours des dernières années, ce qui renforce l'urgence et la pertinence des efforts déployés dans le cadre de la CMS.
13. L'engagement sur les réseaux sociaux a amplifié cet impact, avec une portée potentielle de 455 millions d'utilisateurs. Des influenceurs et des organisations de renom ont notamment partagé les messages clés du rapport, y compris deux publications Instagram de Leonardo DiCaprio à ses 60 millions d'abonnés. Cette visibilité a permis d'élever le profil de la CMS et de son travail à un niveau sans précédent, garantissant que les défis auxquels sont confrontées les espèces migratrices — ainsi que les solutions proposées — soient largement compris et débattus.
14. La présence en ligne de la CMS a également enregistré une croissance significative suite au lancement. Le site web de la CMS a attiré 400 000 visiteurs au cours de l'année qui a suivi la COP14, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation du trafic illustre l'importance des communications et de la sensibilisation, l'intérêt mondial accru pour les espèces migratrices et l'efficacité de la stratégie de sensibilisation du Secrétariat.
15. Ce rapport phare a démontré de manière efficace la pertinence des espèces migratrices face à des défis environnementaux plus larges. Il a mis en exergue l'importance des espèces migratrices ainsi que celle de la Convention dans le cadre des efforts mondiaux de conservation de la biodiversité et des principales menaces qui pèsent sur cette dernière, et a renforcé le rôle de la CMS en tant que voix majeure dans la conservation de la biodiversité. La COP14 a convenu (Résolution 14.4) que de tels rapports devraient être publiés à l'avenir.
16. Tout au long de la période intersessions, le Secrétariat a assuré une présence médiatique solide et cohérente afin de promouvoir les travaux de la Convention et de ses instruments. Les activités comprenaient la préparation et la diffusion de communiqués de presse, la coordination d'entretiens avec des hauts fonctionnaires et des experts scientifiques, ainsi que l'engagement auprès des médias internationaux et régionaux. Le Secrétariat s'est appuyé sur les plateformes traditionnelles et numériques pour amplifier les messages clés, en assurant la couverture des principales étapes telles que le lancement des rapports, les campagnes mondiales et les initiatives de partenariat. Les canaux de médias sociaux ont été gérés activement pour compléter la sensibilisation des médias, ce qui a permis d'accroître la visibilité et l'engagement auprès de divers publics.
17. Entre le 11 février 2024 et le 15 novembre 2025, la CMS a reçu 4 880 mentions dans les médias, selon sa suite de suivi des médias. Ces mentions avaient une portée potentielle cumulée estimée à 15,4 milliards d'impressions.
18. La couverture principale provenait des pays suivants (l'ordre n'ayant pas d'importance) : Inde, États-Unis, Brésil, Australie, Royaume-Uni, Émirats arabes unis, Pakistan, Allemagne, Espagne, Nigéria, France, Mexique, Canada et Argentine.
19. La couverture médiatique portant sur la CMS s'est concentrée sur les défis et les opportunités liés à la conservation des espèces migratrices, en mettant en lumière à la fois des initiatives encourageantes et des tendances alarmantes au cours de la période susmentionnée. Une attention particulière a été portée aux mesures et outils pratiques de conservation. De nombreux récits ont mis en lumière l'inquiétude majeure suscitée par la diminution des populations d'insectes, une question essentielle pour la conservation des oiseaux migrateurs, sur la base du [Rapport de la CMS sur le déclin](#)

[des insectes](#), en soulignant à quel point les espèces proies sont indispensables à la survie des oiseaux le long de leurs voies de migration. L'[Atlas de la migration des ongulés](#) a été largement présenté comme un outil important pour orienter la planification de la conservation et la protection des habitats. Des stratégies de conservation menées par les communautés et considérées comme essentielles pour la sauvegarde des espèces migratrices ont également été couvertes, sur la base d'un rapport de la CMS.

20. Dans le même temps, les médias ont brossé un tableau sombre des pressions qui pèsent sur les espèces migratrices sauvages, en s'appuyant sur les informations de la CMS. De nombreux reportages ont souligné que les oiseaux migrateurs et d'autres animaux migrateurs sont de plus en plus menacés par la hausse des températures mondiales, la perte d'habitat, la pollution et les impacts plus vastes du changement climatique. Le communiqué de presse de la CMS concernant la déclaration de l'Union internationale pour la conservation de la nature, selon laquelle le courlis à bec grêle est désormais éteint, a été cité comme un symbole fort de ce qui est en jeu. Les médias ont à plusieurs reprises décrit la migration des espèces sauvages comme étant confrontée à des défis sans précédent en raison des dérèglements climatiques et de la destruction des habitats.
21. Le Secrétariat a lancé l'Atlas de la migration des ongulés en septembre 2024, et la campagne médiatique a obtenu une couverture dans des médias majeurs tels que Science Magazine, BBC et Mongabay. Elle a été complétée par un webinaire très suivi, rassemblant 150 participants. Le développement d'un espace dédié sur le site web de la CMS, ainsi que la promotion des connaissances et des modules, ont permis de renforcer davantage la connectivité écologique et d'assurer la mise en œuvre de la décision 14.019 relative à l'Atlas sur la migration animale.
22. En janvier 2025, le Secrétariat a mis en œuvre la décision 14.200 portant sur les communautés et les moyens de subsistance en créant un pôle d'information dédié sur le site web de la CMS. Ce pôle est une ressource centrale pour les Parties et les parties prenantes, offrant des orientations, des études de cas et du matériel multimédia pour promouvoir la participation des communautés et les moyens de subsistance durables dans la conservation des espèces migratrices.
23. Le Secrétariat a renforcé la sensibilisation sur ce sujet en organisant le lancement médiatique du rapport « [Community Participation and Livelihoods in the Conservation of Migratory Species](#) » (Participation communautaire et moyens d'existence dans le cadre de la conservation des espèces migratrices) et en animant un webinaire de 90 minutes avec les principaux auteurs et experts. Ces initiatives ont renforcé l'importance des stratégies de conservation inclusives et ont mis en lumière le rôle des communautés locales dans la réalisation des objectifs de la CMS.

Campagne de sensibilisation

24. La campagne phare de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs demeure une pierre angulaire des efforts de sensibilisation de la CMS. En 2024, la campagne s'est articulée autour du thème « Protégeons les insectes, protégeons les oiseaux », générant 372 événements enregistrés dans 62 pays et bénéficiant d'une visibilité mondiale grâce aux canaux de l'ONU et aux principales plateformes de médias sociaux, atteignant plus de 70 millions d'utilisateurs. Dans le cadre de cette initiative, le Secrétariat a lancé le rapport intitulé « Déclin des insectes et menace qu'il représente pour les populations animales migratrices insectivores », en application de la décision 14.217. Le lancement a bénéficié d'une large couverture médiatique, avec notamment 438 articles de presse et des entretiens en direct avec les secrétaires exécutifs de la CMS et de l'AEWA sur France24.

25. En 2025, la Journée mondiale des oiseaux migrateurs a adopté le thème « Espaces partagés : créer des villes et des communautés accueillantes pour les oiseaux », soulignant l'importance des environnements urbains pour les oiseaux migrateurs. Le Secrétariat a profité de cette occasion pour renforcer son partenariat avec l'ICLEI (Conseil international pour les initiatives écologiques locales) et la ville de Bonn et a invité ONU-Habitat à collaborer à la promotion du message de la campagne. Un événement conjoint a été organisé à Bonn pour marquer la célébration de mai, réunissant les autorités locales, les partenaires internationaux et les parties prenantes afin de présenter des solutions concrètes pour créer des villes et des communautés accueillantes pour les oiseaux. La Journée mondiale des oiseaux migrateurs continue de susciter une participation record et un enthousiasme pour la sensibilisation : en mai 2025, un nombre record de 798 événements ont été enregistrés dans le monde, suscitant un engouement autour des défis auxquels les oiseaux migrateurs sont confrontés et des solutions disponibles pour les conserver.
26. La Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2026 mettra en avant la « science citoyenne », en soulignant le rôle essentiel des milliers de bénévoles, d'ornithologues amateurs et de passionnés dévoués à travers le monde. Ces acteurs clés participent activement à la surveillance des oiseaux migrateurs et à la collecte de données indispensables, qui orientent les politiques mondiales de conservation.
27. Grâce au généreux soutien financier du gouvernement australien, le site web mondial de la campagne bénéficie d'une refonte majeure et devrait être lancé au cours du deuxième trimestre de l'année 2026.

Production audiovisuelle

28. Une [animation informative visant à promouvoir l'Initiative conjointe CMS-CITES sur les carnivores africains](#) et ses objectifs a été conçue et lancée en septembre 2025, grâce au généreux soutien financier du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sécurité nucléaire (BMU).

Renforcement des capacités des médias

29. Afin de renforcer les capacités internes et de doter les cadres supérieurs des compétences nécessaires pour communiquer efficacement aux médias les questions complexes liées à la conservation, le Secrétariat a organisé, pour la première fois, une session de formation animée par trois journalistes environnementaux chevronnés ayant des dizaines d'années d'expérience dans des organes de presse importants, notamment l'Agence France-Presse (AFP). La session participative comprenait des présentations et des simulations d'entretiens vidéo du personnel sur des sujets liés à la conservation.

Croissance de la communauté sur les réseaux sociaux

30. Les canaux de médias sociaux de la CMS ont continué à se développer, en particulier la page LinkedIn de la Convention, qui rassemble une communauté florissante de professionnels autour des questions de conservation. La page, lancée en janvier 2023, a connu une croissance constante, passant de 1 500 abonnés au lendemain de la COP14 à plus de 14 000 en janvier 2026, enregistrant une augmentation de 800 % du nombre d'abonnés en moins de deux ans, ce qui reflète la réussite d'une stratégie axée sur les contenus visuels et de haute qualité. Le Secrétariat a intensifié ses efforts de communication en renforçant sa collaboration avec le PNUE, les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et les organisations non gouvernementales internationales, notamment en ce qui concerne les communiqués de presse, les campagnes sur les

réseaux sociaux et les célébrations des journées internationales. Cette approche coordonnée a permis de véhiculer des messages cohérents et d'élargir la portée du plaidoyer de la CMS. Dans le cadre de cette stratégie plus large, des interviews ont été réalisées dans le cadre de certains épisodes de baladodiffusion avec la Société pour la conservation de la vie sauvage, l'ONU Genève et le Fonds international de développement agricole (FIDA), renforçant ainsi la portée de la CMS sur diverses plateformes internationales.

Personnel

31. Pendant la période intersessions, le Secrétariat a renforcé la capacité de l'Unité d'information, de communication et de sensibilisation (IMCA), une unité conjointe au service de la CMS et de l'AEWA. L'équipe comprend deux membres du personnel du Secrétariat de la CMS (P3 à 100 % et G7 à 100 %) et deux membres du Secrétariat de l'AEWA (P2 à 100 % et G5 à 80 %). En septembre 2024, le poste vacant d'Assistant principal à l'information publique de niveau G7, axé sur les relations avec les médias et la gestion des réseaux sociaux, a été pourvu. Le recrutement d'un membre du personnel de la CMS (Assistant d'équipe G4 à 50 %) est en cours.

Discussion et analyse

32. Au cours de la dernière période intersessions, le Secrétariat a contribué à la mise en œuvre de la décision 14.016 et des priorités définies par l'Évaluation de la Communication Stratégique (SCA), notamment la conception et la mise à jour des nouveaux sites web institutionnels, l'augmentation de l'activité sur les réseaux sociaux en mettant l'accent sur les communications visuelles et le contenu relatif aux espèces, le développement d'une animation, le renforcement des capacités médiatiques du Secrétariat, ainsi que le développement continu de la campagne de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs.
33. Parmi les priorités identifiées dans la SCA et nécessitant une mise en œuvre plus approfondie figurent : l'élaboration d'une série de supports d'information sous divers formats, tels que des vidéos, des infographies et des contenus web interactifs, afin d'élargir la sensibilisation et d'intensifier l'engagement ; la garantie d'une communication et d'une diffusion de contenu équitables dans les trois langues officielles de la Convention, afin de toucher et de servir l'ensemble des Parties et des parties prenantes ; le lancement d'une campagne de sensibilisation dédiée aux espèces migratrices pour la Journée des Nations Unies, visant à accroître la prise de conscience mondiale et à mobiliser l'action ; le développement d'une stratégie de marque ; et le renforcement de l'infrastructure numérique de la Convention ainsi que des capacités d'accès aux données, afin de soutenir une gestion de l'information plus robuste et d'améliorer l'accessibilité pour les Parties et le public.
34. Ces initiatives sont essentielles pour renforcer l'impact et l'inclusivité des communications de la CMS, mais leur mise en œuvre dépend de la disponibilité d'un financement sûr et adéquat. Les succès notables obtenus en matière de communication lors de la COP14 démontrent ce qui peut être accompli lorsque des ressources suffisantes sont disponibles.

35. En outre, l'unité conjointe IMCA est également une équipe commune desservant à la fois la CMS et l'AEWA avec des ressources et un personnel limités. Notamment, l'unité ne dispose toujours pas d'une capacité interne à temps plein pour gérer le nombre accru de sites web et de plateformes numériques d'entreprises et de projets supervisés par le Secrétariat. Cette situation fait porter une pression considérable sur l'équipe en place et restreint la capacité du Secrétariat à maximiser la présence numérique de la Convention.

Actions recommandées

36. Il est recommandé à la Conférence des Parties :
- a) de prendre connaissance de ce document et de formuler des commentaires, le cas échéant ;
 - b) d'adopter le projet de Décisions tel qu'il figure à l'Annexe du présent document ;
 - c) d'abroger la Résolution UNEP/CMS/Resolution 11.8 (Rev.COP12) car elle concerne un programme de travail obsolète.

ANNEXE

PROJET DE DÉCISIONS

COMMUNICATION ET GESTION DE L'INFORMATION

À l'adresse des Parties

15.AA Les Parties sont encouragées à :

- a) apporter un soutien financier pour la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation de la communication stratégique approuvées par la COP14 ;
- b) intégrer des composantes de communication dans la phase de planification de leurs activités pertinentes afin de contribuer à l'atteinte des cibles 6.1 et 6.2 du Plan stratégique de Samarcande.

À l'adresse du Secrétariat

15.BB Le Secrétariat, sous réserve de la disponibilité de ressources externes, devra :

- a) poursuivre la mise en œuvre des recommandations de l'Évaluation de la communication stratégique ;
- b) continuer à explorer les partenariats stratégiques en matière de communication et de partage d'informations avec d'autres entités.